

Corine Pelluchon

«Il importe de politiser la question animale»

INTERVIEW
ETIENNE BASTIN

Corine Pelluchon est professeure de philosophie à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Spécialiste de philosophie morale et politique et d'éthique appliquée (bioéthique, éthique et politique de l'environnement), elle est l'auteure d'une dizaine d'ouvrages, dont un «Manifeste animaliste» (Alma, 2017). Pointant «l'injustice de notre justice», elle montre dans son dernier livre, «Éthique de la considération», comment la transformation de soi conduit à un changement de notre modèle de développement.



© DC

Entrons-nous dans «un nouvel âge du vivant»?

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous nous enfonçons dans la désolation (écologique, économique, sociale). Mais on entrevoit aussi ce que pourrait être un monde où tous les vivants cohabitent de manière plus juste. Les jeunes, en particulier, ont le désir de promouvoir un tel monde. Il est important d'accompagner philosophiquement ce mouvement. La conception actuelle de l'homme fait de la nature une ressource indéfiniment exploitable et de la société un tissu d'individus isolés. Or, si l'on envisage l'humain à partir de sa corporéité, on découvre que vivre, c'est «vivre de» et «vivre avec».

Pourquoi politiser la cause animale?

La violence que nous infligeons aux animaux révèle bien des dysfonctionnements de notre société. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde a adopté un modèle de développement fondé sur le profit qui est, en réalité, le profit de quelques-uns, car l'industrie agroalimentaire se soucie peu de la santé des personnes et de la préservation de la planète. On a également dessaisi les agriculteurs-éleveurs de leur savoir-faire en les poussant à adopter un modèle industriel, alors que ces activités impliquent une relation au vivant. Tout cela, en plus du coût environnemental du régime carné (réchauffement climatique, accaparement des terres et déforestation pour la production de soja), explique qu'il y a aujourd'hui une convergence entre cause animale, écologie, santé environnementale et justice sociale. Il importe de politiser la question animale pour que les intérêts des animaux soient protégés au sein de la Cité, alors que, jusqu'à présent, ils ne sont que des moyens au service de nos fins. Cela passe par une théorie politique globale permettant de promouvoir une plus juste cohabitation entre les humains et les animaux sauvages et domestiques. C'est une révolution car il faut être prêt à reconnaître que la justice implique de faire en sorte que les intérêts des humains et ceux des animaux aient droit de Cité, ce qui est difficile car beaucoup de personnes vivent

de l'exploitation animale et que seuls les humains peuvent défendre les intérêts des animaux sur la place publique.

La cause animale est aussi une cause stratégique?

La cause animale est la cause de l'humanité. Comme le dit Romain Gary, «une civilisation uniquement utilitaire ira toujours jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'aux camps de travail forcé». Il est essentiel de sortir de l'économisme en remettant l'économie au service des humains, et non des multinationales, et en régulant le marché. Par ailleurs, nos rapports aux animaux touchent des émotions profondes, voire archaïques, et il n'y aura pas de réconciliation avec nous-mêmes sans une réconciliation avec notre vulnérabilité et notre finitude, sans un changement intérieur nous permettant d'accueillir l'altérité. Transformer nos rapports aux animaux, qui sont nos professeurs d'altérité, nous aide à nous transformer.

Mais en dépit d'une myriade de rapports d'experts, rien ne change vraiment...

Cet écart entre théorie et pratique est le point de départ d'«Éthique de la considération». Il s'agit de penser les conditions d'une transformation de soi permettant aux individus d'avoir du plaisir à changer leur style de vie, mais aussi à s'engager avec générosité afin de promouvoir la transition écologique et solidaire qui est nécessaire. Les institutions et les lois sont fondamentales, mais, si les individus ne sont pas équipés psychologiquement, intellectuellement et affectivement, pour travailler individuellement et collectivement à la reconversion de l'économie, nous ne réduirons pas le réchauffement climatique, les animaux continueront d'être maltraités et la démocratie s'effondrera sous l'effet de



Selon Corine Pelluchon, «la violence que nous infligeons aux animaux révèle bien des dysfonctionnements de notre société».

© RYHOR BRUYEU

Face à la démission de l'État qui n'est souvent que le valet des lobbys, il est indispensable d'avoir des individus émancipés, organisés, et qui ne soient pas rivés à la consommation.

crises multiples et du populisme. C'est un réel danger. Dans «Les Nourritures – philosophie du corps politique» (Seuil, 2015), j'articulais une philosophie du corps et de la condition humaine à une théorie politique nous aidant à faire entrer l'écologie en démocratie, ce qui passait par des innovations institutionnelles mais aussi par des changements de culture politique, liés au comportement de nos élites, à notre manière de délibérer, de partager le pouvoir, de faire de la place aux expérimentations locales, etc. Face à la démission de l'État qui n'est souvent que le valet des lobbys, il est indispensable d'avoir des individus émancipés, organisés, et qui ne soient pas rivés à la consommation. Pour moi, l'individualisme, qui est un désastre, n'est pas une fatalité, et le civisme ne se décrète pas; il s'acquiert.

Comment réussir une telle mutation sociopolitique?

Dans «Éthique de la considération», je décris les étapes de la transformation de soi. Celle-ci passe par l'affirmation des valeurs auxquelles on tient, mais elle inclut aussi un processus d'élargissement du sujet qui ressent son appartenance à un monde commun, composé de l'ensemble des générations, du patrimoine naturel et culturel. Le lien profond l'unissant aux autres vivants n'est pas une idée abstraite, mais un

savoir vécu ou une évidence, qui modifie son rapport à lui-même, aux autres et à la nature. Ses émotions changent et il n'a plus besoin d'écraser autrui pour exister, mais l'épanouissement des autres devient une composante de son propre épanouissement. Il existe des obstacles à la considération et des voies pour se mettre sur ce chemin. C'est ce que je décris en rénovant l'approche de la morale dont il est question, à savoir l'éthique des vertus, afin de l'actualiser, de la rendre compatible avec la modernité. Néanmoins, nous ne sommes pas condamnés au relativisme et tout mon travail est un effort pour donner un sens à un universalisme en contexte et lié à notre condition charnelle. La considération est l'attitude globale qui rend possible l'éclosion des vertus morales et amORALES, intersubjectives et environnementales dont nous avons besoin. Elle implique une attention à chaque être dont je reconnais la valeur propre et que j'enjoins à trouver sa place dans le monde. La considération individualise celle ou celui qui est considéré, plus que le respect. Toutefois, l'essentiel est surtout de voir que, pour avoir cette qualité de présence à soi et aux autres, il est important d'estimer sa place dans le monde et de faire preuve d'humilité.

«Éthique de la considération» – Corine Pelluchon, Seuil, 288 p., 23 euros.

Au-delà du montant, l'impact commercial de la sanction de Google

ADRIEN AULAS
ET RONAN HARDOUIN

Respectivement juriste et avocat associé chez Ulys

Le 18 juillet dernier, la Commission européenne publiait sa sanction prise à l'encontre de Google pour plusieurs abus de position dominante commis par cette dernière. La décision, qui vient clore une procédure longue de plusieurs années, affiche un montant record de 4,34 milliards de dollars.

Cette sanction s'inscrit dans la droite lignée de l'escalade des

amendes prononcées depuis plusieurs années en matière de concurrence au niveau européen. Sous l'égide notamment de la commissaire Margrethe Vestager, plusieurs grandes entreprises multinationales en ont déjà fait les frais: Apple, en 2016, (13 milliards d'euros – remboursement d'aides d'État à l'Irlande) et Google (déjà) en 2017, pour le service Google Shopping (2,42 milliards d'euros).

Dans un contexte de relations commerciales tendues entre les deux côtés de l'Atlantique, le droit de la concurrence, avec ses hauts plafonds de sanction pécuniaire, a ainsi pu faire figure de féroce entre les mains de l'Union européenne – à destination tout spécialement des Gafam.

Qu'est-il reproché à Google?

La Commission le rappelle systématiquement: c'est non la position dominante elle-même, mais bien son abus qui est sanctionné. En l'occurrence, les investigations menées ont mis au jour différentes méthodes commerciales de Google

destinées à favoriser plusieurs de ses services et applications (dont notamment son moteur de recherche Google Search) en tirant parti de l'hégémonie de son système d'exploitation Android.

Sont ainsi visées:

- une politique de «vente liée», Google imposant aux fabricants d'appareils Android, désireux d'installer sur ces appareils sa boutique d'applications Play Store, de pré-installer également Google Search et le navigateur Google Chrome;
- une politique d'exclusivité au moyen de «paiements illégaux», Google accordant des incitations financières à certains de ces fabricants et à des opérateurs mobiles en l'échange de la pré-installation de Search à l'exclusion de toute application de moteur de recherche concurrente;
- une politique de restriction des Android forks (les versions du système d'exploitation dérivées de son modèle open source), Google interdisant aux fabricants ayant contracté avec elle d'installer une

fork sur leurs appareils.

Ces méthodes ont été considérées par la Commission comme autant d'obstacles posés au développement de services et applications concurrents sur les appareils Android, en capitalisant notamment, dans le premier cas, sur un «effet de pré-installation», l'utilisateur n'ayant pas d'incitation à faire la démarche de télécharger une application concurrente.

Google s'est défendue publiquement en affirmant qu'Android est au contraire génératrice, au total, d'un choix plus large pour les utilisateurs, et a immédiatement annoncé faire appel de la décision. Le choix de confirmer ou non la sanction reviendra alors à la Cour de Justice de l'UE, conformément à l'article 263 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union.

Quelles conséquences?

Si l'amende choque par son montant, le volet financier de la décision ne devrait pas être pour autant l'arbre qui cache la forêt. La Commission a en effet enjoint

Google à mettre ses pratiques en conformité sous 90 jours, faute de quoi une nouvelle amende, cette fois jusqu'à 5% du chiffre d'affaires mondial d'Alphabet (société mère du groupe), pourrait être infligée. Or, cette mise en conformité présente de lourds enjeux commerciaux pour Google. Si la politique d'exclusivité a cessé depuis 2014, les autres griefs de la Commission

Google laisse entendre que la sanction, si elle était confirmée, l'obligerait à rendre Android payant pour les fabricants, avec le risque de voir ce prix répercuté sur le consommateur.

visent des pratiques de licensing qui ont toujours cours, et sont au cœur de la stratégie de déploiement d'Android et des applications Google.

Les chiffres avancés par la Commission suggèrent à cet égard qu'une absence de pré-installation de Search pourrait faire chuter considérablement le volume d'utilisation de cette application sur les smartphones concernés. Par suite, les recettes publicitaires générées par Google via ce service (en fait sa principale source de rémunération) s'en trouveraient diminuées d'autant.

Dans le communiqué de presse précité, Google laisse entendre que la sanction, si elle était confirmée, l'obligerait donc à rendre Android payant pour les fabricants, avec le risque de voir ce prix répercuté sur le consommateur. Une forme d'avertissement qui, s'il est difficile de préjuger de sa vraisemblance, souligne en tout cas toute la difficulté de réguler ces modèles économiques basés sur une (apparente) gratuité.